

## Compte-rendu du Conseil des Enseignements du jeudi 28 octobre 2021

La séance a eu lieu sous un format hybride : via zoom et en 646A

Membres votants présents : Darine Abi Haidar (via zoom), Anne Anthore (jusqu'à 12h30), Atef Asnacios, Florent Baboux (jusqu'à 11h30, via zoom), Imane Boucenna (à partir de 10h30), Florent Carn (jusqu'à 12h30), Francesca Carosella (jusqu'à 13h15, via zoom), Yves Chanteux (via zoom), Yves Charon (via zoom), Sylvain Courrech du Pont (jusqu'à 12h45, via zoom), Alexandre Creusot (à partir de 11h, via zoom), Kristina Davitt, Nicolas Desprat, Florence Elias, Matthias González, Cécile de Hosson (jusqu'à 12h15, via zoom), Simona Mei (jusqu'à 12h, via zoom), Laurent Ménard (via zoom), Irena Nikolic (jusqu'à 12h, via zoom), Giuliano Orso, Guillaume Patanchon (via zoom), Etienne Parizot (jusqu'à 11h35, via zoom), Arnaud Penisson (jusqu'à 12h30, via zoom), Sébastien Rodriguez (jusqu'à 12h, via zoom), Cécile Roucelle, Alain Sacuto (jusqu'à 12h20, via zoom), Benjamin Thiria (jusqu'à 11h30, via zoom)

Membres votants représentés : Imane Boucenna (par Florent Carn jusqu'à 10h30), Baptiste Corrège (par Matthias González), Jessica Jin (par Arnaud Pénisson), Maxime Tanious (par Matthias González)

Membres votants excusés : Christophe Coste, Christophe Mora

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi. Olivier Cardoso (jusqu'à 13h15), Souad Namane

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Raphaël Galicher, Julien Girard

Membres invitées : Marie-Agnès Sari, vice-doyenne formation de la faculté des sciences  
Gaëlle Charron pour le point 2 de l'ordre du jour.

Matthias González est président de séance.

Sylvain Courrech du Pont est secrétaire de séance, Matthias González prend le relais à partir de 12h45.

### **Ordre du jour prévu initialement :**

1. suivi des points d'informations du CENS précédent ~5min
  2. UE libre "Transition écologique et enjeux sociétaux" (Gaëlle Charron) ~20 min
  3. point d'étape du groupe de travail PCC/RNA (groupe de travail ad hoc) ~15 min
  4. double licence maths physique (groupe de travail ad hoc) ~1 h
  5. point d'information master (Marie-Agnès Sari) ~15 min
  6. vote sur les capacités d'accueil des formations (parcoursup et master) ~30 min
  7. demande modification service cours Dispositifs Semiconducteurs M1 (Francesca Carosella) ~5 min
  8. points divers ~5 min
- =====

La séance débute à 9h30. Les membres et invités se présentent. Sylvain Courrech du Pont est désigné secrétaire de séance.

## 1. Suivi des points d'informations du CENS précédent (Matthias González)

Les sièges des représentants étudiants au CENS sont maintenant pourvus : Maxime Tanioux (M2 AAIS), Baptiste Corrège (M2 ICFP), Arnaud Penisson (L3 Physique), Jessica Jin (L2 DLPC).

La responsabilité des plannings de L3 et M1 est maintenant prise en charge par Sylvie Hénon (pour 36h PCC). La question de demander en priorité un poste de BIATSS pour effectuer cette charge est posée.

Sur la question des plannings de façon plus générale, Farida Aït-Hamoudi soulève un problème de logistique spécifique depuis cette année. En effet, lorsque Cassandra Mercier a voulu faire les réservations de salles pour les examens de L1/L2 de décembre, il est apparu que des salles n'étaient pas disponibles car des enseignements avaient encore lieu en décembre. Cela est dû au fait que n'ayant pas de calendrier universitaire cette année, les périodes ne sont pas définies (notamment les examens). Farida propose alors de faire remonter à la faculté les difficultés rencontrées lors des réservations et de demander la mise en place d'un calendrier universitaire. Marie-Agnès Sari prend note de notre requête.

Le groupe de réflexion sur les PCC/RNA est constitué de : Olivier Cardoso, Florence Elias, Simona Mei, Irena Nikolic, Etienne Parizot, Benjamin Thiria et Alain Sacuto.

Le groupe de réflexion sur la double licence maths-physique est constitué pour l'UFR de physique de : Yves Charon, Nicolas Desprat, Marc Durand, Charlotte Py et Cécile Roucelle.

=====

## 2. UE libre "Transition écologique et enjeux sociétaux" (Gaëlle Charron)

Gaëlle Charron présente la nouvelle UE libre "**Transition écologique et enjeux sociétaux**".

Son exposé est en 4 parties : Justification du besoin de cette nouvelle UE libre, le public concerné, son contenu et le fonctionnement.

Justification : C'est une recommandation du rapport « Enseigner la transition écologique dans le supérieur » des experts du climat remis à la ministre Frédérique Vidal, c'est une demande de nombreux étudiants et collègues, cela se fait ailleurs.

Public : Cette UE est ouverte à l'ensemble des étudiants en licence (L1, L2 et L3) de l'université. Elle aura lieu cette année au second semestre, aux deux semestres l'an prochain. Selon les UFR, les UE libres se font à des niveaux et des semestres différents. Capacité d'accueil : 120 étudiants cette année.

Contenu : 2 volets : 1 volet sensibilisation et 1 volet mise en action. 3ECTS

Volet sensibilisation : Pluridisciplinaire. 6 séances de 2h en amphithéâtre. 1h30 de cours suivi de 30 minutes de débats. 5 thèmes : Changements globaux à l'heure de l'anthropocène (géochimie, géophysique), Aux origines de l'anthropocène (histoire des sciences, anthropologie, Transitions technologiques, transition socio-écologique (physique, sociologie), Réguler, gouverner. Etude de réponses économiques et politiques apportées aux défis environnementaux (géographie, économie, sciences politiques, droit), Agir à la hauteur des enjeux. Acteurs, moteurs et échelles d'action (histoire, santé publique, psychologie sociale). Volet Mise en action : Projets de sensibilisation à la transition écologique en groupes de 5 étudiant.es encadrés (12 h) par des tuteur.rices et présentés en fin d'année lors d'une journée dédiée).

Fonctionnement : Les charges : 18 HETD pour le volet sensibilisation, 144 HETD pour le volet mise en action, 6 HETD pour la coordination. Le pôle innovation pédagogique prend en charge le coût de cette UE (charges + organisation de la journée événement en fin d'année) = 11,4 k€. Si ces heures font partie de la charge de l'enseignant.e, le pôle paie l'équivalent à l'UFR en question, si ces heures sont faites en plus de la charge, le pôle paie l'enseignant.e

en heures complémentaires. Inscription à partir de mi-décembre. Cette année le créneau du volet sensibilisation sera le mercredi de 15h30 à 17h30.

Cette UE est déjà en place. Gaëlle Charron est venue nous la présenter pour nous informer et en faire la promotion.

Cette présentation a fait beaucoup réagir, notamment :

- C'est une UE au contenu politique (Yves Charron) et militant gênant, l'université doit rester neutre (Etienne Parizot). Gaëlle répond que le but est de s'en tenir aux faits, de ne pas cacher les points faisant polémique ou débat, et que les cours sont justement suivis de débats. Cécile de Hosson soutient cette initiative et fait remarquer que de nombreuses études ont été faites sur « comment enseigner les savoirs non figés ou controversés » et que la conclusion est généralement qu'on ne peut pas échapper au parti pris. Ce n'est pas pour autant qu'il faut s'abstenir d'enseigner ces savoirs. Atef Asnacios fait remarquer que ce débat justifie que cet enseignement se fasse justement à l'université.

- La charge horaire. Florence Elias fait remarquer que le volume horaire de cette UE correspond à la charge d'un enseignant-chercheur et qu'il faudrait donc que l'université ouvre un poste sinon cela veut dire que la charge augmente encore un peu pour chacun. Alain Sacuto et Simona Mei s'inquiètent de la charge ou décharge que coûte cet enseignement à l'UFR car il est préférable de ne pas devoir faire appel à des vacataires pour remplacer les enseignants qui prendraient cette UE dans leur charge statutaire.

Gaëlle Charron quitte la séance.

10h50

=====

### **3. Point d'étape du groupe de travail PCC/RNA (groupe de travail ad hoc)**

Florence Elias fait le point sur le travail du groupe. Le groupe travaille sur la prise en compte (comptabilisation) de nouvelles responsabilités et charges de travail dans les PCC entrant dans le cadre établi par le référentiel national d'activités (RNA). Le but est d'afficher 192 HETD par enseignant. Ils nous feront des propositions lors d'un prochain conseil.

Atef Asnacios fait remarquer que les enseignants font certainement déjà largement une charge de 192 HETD si nous comptabilisons correctement les HETD.

11h30

=====

Marie-Agnès Sari ayant des contraintes horaires, il est décidé d'inverser les deux points à l'ordre du jour suivant.

#### **4. Point d'information master (Marie-Agnès Sari)**

Marie-Agnès Sari nous présente l'évolution des modalités de recrutement en Master. Dès cette année le recrutement se déroulera sur une plateforme nationale à l'image de parcourseup. Les étudiants pourront se renseigner sur les Masters et parcours, exprimer leur souhaits et téléverser les documents demandés (bulletins, CV, lettre de motivation,...) Calendrier : Ouverture de la plateforme du 1<sup>er</sup> au 30 mars, examen des dossiers de début avril à mi-juin. On peut prévoir des entretiens. Un étudiant qui validera le M1 devra être accepté dans un M2 correspondant. La mise en place de cette plateforme demande de faire remonter des informations comme les prérequis demandés aux candidats et les capacités d'accueil de nos Masters. Il est plus facile d'accueillir in fine plus de candidats que la capacité affichée que moins. Un tableau a été envoyé aux responsables de filières pour qu'ils remplissent les champs demandés.

Nicolas Desprat demande quel est l'avantage de ce système. Marie-Agnès Sari répond que l'avantage pour le gouvernement est le même que parcourseup.

Yves Charon regrette que ce système ne joue pas forcément en faveur de nos étudiants de licence et fait remarquer que le calendrier imposé est très court.

Marie-Agnès Sari quitte la séance.

=====

Il est décidé de passer directement au vote des capacités d'accueil de master avant d'aborder la double licence puis les capacités d'accueil en licence.

#### **5. Vote sur les capacités d'accueil master**

Matthias González présente le tableau des capacités rempli par les responsables de master en amont de la réunion.

Les capacités demandées sont les mêmes que celles de l'année dernière pour toutes les filières à part pour le M1 PFA.

Francesca Carosella explique la situation du M1 PFA 101 étudiants en M1 l'année dernière, 65 cette année (alors que les capacités d'accueil votées étaient de 90). 2 causes identifiées : disparité du nombres d'AJAC (beaucoup d'étudiants ajournés en L3 l'année dernière) et la nouvelle filière énergie qui a beaucoup recrutée. La capacité de croisière est évaluée à 70 (45 dans le parcours physique fondamentale et 25 dans le parcours physique appliquée).

Le tableau est soumis au vote.

Vote : unanimité moins une abstention.

12h45

=====

#### **6. Double licence maths physique (groupe de travail ad hoc)**

Cécile Roucelle présente les conclusions du groupe de travail sur la double licence maths-physique (Cécile Roucelle, Charlotte Py, Marc Durand, Yves Charon, Nicolas Desprat, Samy Abbes, Stéphane Vassout et Alessandro Zilio).

=====

## 7. Vote sur les capacités d'accueil des formations parcoursup

Matthias González présente le tableau rempli par les responsables des formations concernées : CUPGE, DLPC, EPC et Physique.

Pour CUPGE, DLPC et EPC, les capacités remplies dans le tableau sont les mêmes que l'année dernière.

Pour le L1 Physique, il y a un ré-équilibre entre le L1 physique et le L1 LAS physique. Tout en gardant un total constant de 120 places, Laurent Ménard préconise de faire une demande de 100+20 (LAS) places (au lieu de 110+10 en 2021-2022) au vu du faible niveau des étudiants actuellement recrutés au-delà de ces 100 places (voire même 90).

Matthias González précise que cela va dans le sens de la demande du rectorat reçue en septembre et discutée lors du dernier CENS.

Darine Abi Haidar soulève le point de la CUPGE où le nombre d'étudiants baisse entre le L1 et le L2 et où peu d'étudiants valident le L2 CUPGE (une trentaine l'an dernier pour une promotion d'une soixantaine d'étudiants en L1). Elle demande alors quel levier on a pour que le nombre d'étudiants en L2, et/ou en CUPGE de façon globale, soit conséquent.

Laurent Ménard répond que le nombre de places est contraint par le nombre de places en salle de TP (16). Augmenter les capacités d'accueil en L1 reviendrait donc à passer de 2 à 3 groupes, option qui avait déjà été discutée lors de CENS précédents. En revanche, tout en gardant le nombre de groupes à 2, il y a la possibilité de faire du sur-booking pour augmenter à la marge éventuellement le nombre d'inscrits.

Atef Asnacios précise que Giuseppe Leo l'a contacté également pour lui faire part du faible nombre d'étudiants entrant à l'EIDD 1A venant du L2 CUPGE (4 cette année contre une vingtaine les années précédentes) et de son souhait de voir augmenter les capacités de la CUPGE pour venir alimenter l'EIDD.

L'ouverture ou non de la double licence maths-physique n'est pas abordée. En effet, le quorum n'étant plus atteint, il est décidé de reporter le vote sur ce fichier à une séance de CENS la semaine prochaine entièrement consacrée à ce point et d'une durée de 2h maximum. Matthias González est chargé de lancer un doodle pour convenir d'une date au plus vite.

Les autres points encore à l'ordre du jour seront vus ultérieurement.

La séance est levée à 13h30.